



Point conseil gratuit

Végétaliser sa copropriété

Aménager, rénover, planter, gérer,
le CAUE Rhône Métropole et Arthropologia
vous accompagnent.

**Prenez
rendez-vous
gratuitement**
T. 04 72 07 44 55

Un binôme
paysagiste/
naturaliste
est là pour vous
renseigner lors
d'un rendez-vous
au CAUE.

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE

Prenez rendez-vous gratuitement avec le CAUE

Vous avez un projet d'aménagement et de plantation des espaces extérieurs de votre copropriété ou vous souhaitez renouveler ces derniers pour les adapter aux nouveaux enjeux environnementaux et sociaux.



Le CAUE Rhône Métropole, est un organisme investi d'une mission d'intérêt public issue de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

+ d'infos sur
www.caue69.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
entrée côté place
caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

Pourquoi ?

- Parce que votre copropriété a un rôle à jouer dans la végétalisation du territoire pour répondre aux enjeux climatiques et de biodiversité.
- Parce que de nombreux espaces verts collectifs nécessitent des replantations et des changements de pratiques d'entretien.

À quel moment ?

- Dès les premières intentions de végétaliser, en amont du projet.
- Au moment de l'élaboration du projet avec un professionnel du paysage ou lors du renouvellement du contrat d'entretien.
- Après avoir reçu des devis d'entreprises pour de nouvelles plantations.

Quels documents apporter ?

Pour une réponse adaptée et personnalisée, apportez l'ensemble des pièces du projet à votre disposition :

- photos du terrain, du bâtiment et des abords ;
- plan projet ;
- cahier des charges d'entretien ;
- devis d'entreprises ;
- + la liste de vos besoins

T. 04 72 07 44 55